

Avis de vacance **interne et externe**

**DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**  
**Directeur(trice) des Systèmes d'Information**

Un emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des ingénieurs

**AU PLUS TARD :**  
**Lundi 30 avril 2018**  
**déla i de rigueur**

**MISSIONS DU POSTE**

Placé(e) sous la responsabilité du(de la) Directeur(trice) Générale Adjoint(e) des Ressources, le(la) Directeur(trice) des Systèmes d'Information contribue à l'élaboration des orientations stratégiques, fixe et valide les grandes évolutions du système d'information de la collectivité ; anticipe les évolutions technologiques nécessaires, décline le schéma directeur, évalue et préconise les investissements, contrôle l'efficacité et la maîtrise des risques liés au système d'information

Ces missions s'exercent au sein d'une Direction Générale Adjointe des Ressources dont les objectifs sont, dans un contexte de rarefaction des ressources, de mettre en place une stratégie globale, coordonnée et prospective en terme de moyens.

**MISSIONS DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

La Direction des Systèmes d'Information est organisée en 3 pôles :

- Pôle maintenance et applicatif
- Pôle système réseau et téléphonie
- Cellule administrative et archives

L'ensemble de cette direction comporte 11 agents.

**ACTIVITES DU POSTE**

**Participer à la définition des orientations stratégiques à travers le Schéma Directeur des SI (SDSI)**

Définir avec la Direction Générale et le groupe de direction les orientations stratégiques en matière de SI, conseiller et définir la politique du SI

Orienter les choix de la Direction Générale sur les technologies de l'information

Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions fonctionnelles et sectorielles

Évaluer et préconiser les investissements correspondant aux besoins exprimés

Assurer une veille technologique en matière de SI, Anticiper les évolutions technologiques

## **Accompagner les projets d'évolution de l'organisation des services prévus par la Direction Générale en favorisant les technologies numériques**

Conduire les missions d'études spécifiques  
Optimiser et harmoniser les procédures informatiques  
Assister les chefs de projets informatiques  
Définir et garantir le respect des contrats de service  
Mettre en place des indicateurs de performance  
Développer et faire évoluer le groupe des moniteurs informatique  
Piloter les processus de dématérialisation avec les services, les administrations et les autres partenaires  
Gérer le réseau et la téléphonie de la collectivité

### **Mise en œuvre du SDSI**

Préconiser un programme pluriannuel d'investissement pour les SI en fonction des orientations retenues par la DG  
Assurer la cohérence et l'évolution des SI lors du choix des équipements (matériels, logiciels, systèmes, réseaux, ...) dans le cadre des budgets alloués.  
Superviser la rédaction des cahiers de charges conformes aux besoins des directions fonctionnelles et opérationnelles et aux orientations retenues par la DG  
Négocier, maîtriser et suivre les contrats de sous-traitance et leur mise en œuvre  
Participer au pilotage des projets en lien avec les SI  
Intégrer le développement durable dans les choix liés au SI  
Intégrer les contraintes financières dans la mise en œuvre de la politique de déploiement et développement des SI

### **Organisation et management de la DSI**

Superviser, organiser la Direction de façon optimale et coordonner le travail des services de la DSI  
Superviser l'ensemble des activités de la DSI  
Évaluer les performances individuelles et collectives des services de la DSI  
Gérer le budget de la DSI

### **Sécurisation des SI**

Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des risques informatiques  
Prévoir la protection des systèmes, la sécurité des équipements, des données et des traitements  
Garantir la fiabilité, la confidentialité et l'intégrité des SI  
Contrôler l'application du droit et de la sécurité informatique  
Promouvoir au sein des services municipaux la sensibilisation des agents à la sécurité des SI

### **Participer au développement de l'informatique intercommunale**

Participer aux différents groupes de travail existants au sein des syndicats intercommunaux (SITPI, Métro, ...)  
Assurer la cohérence des SI en lien avec le SITPI et la Métro

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

Rythme de travail souple nécessitant de la réactivité et de la disponibilité  
Discrétion professionnelle et devoir de réserve, sens du service public et éthique professionnelle  
**Moyens mis à disposition** : ordinateur fixe ou portable, smartphone.

**Niveau de recrutement** : formation supérieure en informatique (Master Management de systèmes d'information...)

## **COMPETENCES**

Architecture et fonctionnalités des SI  
Enjeux, évolutions et cadre technique et réglementaire des politiques publiques en matière de systèmes d'information  
Structure d'un schéma directeur des SI ; de l'aménagement numérique; de l'informatisation des services des collectivités  
Référentiels, aspects juridiques des TIC  
Technologies de traitement et de transport de l'information  
Environnement et développement d'exploitation  
Politiques et stratégies de sécurisation des SI, normes et procédures de sécurité  
Marché des logiciels et de la sous-traitance / contrats liés aux technologies numériques  
Élaboration et suivi du budget  
Contrôle et suivi des prestations effectuées par des tiers  
Principes et modes d'animation du management public territorial par projets et objectifs  
Encadrement de direction  
Techniques et outils de conduite du changement  
Ingénierie et pilotage d'études  
Méthodes et outils de la planification  
Outils de gestion et de partage d'information

Définition et pilotage d'un projet de direction ou de service  
Définition et pilotage d'un projet d'organisation  
Indicateurs, mesures et démarches qualité, référentiels de bonnes pratiques  
Techniques de négociation  
Contrôle de la qualité des services rendus  
Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail  
Force de proposition, rigueur, équité, qualités humaines et relationnelles, aptitude au dialogue

*Le(la) DSI est membre de la Direction Générale Élargie (DGE) est à ce titre effectue des astreintes en qualité de membre de la direction (en moyenne de 2 fois par an).*

*Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.*

Les fonctionnaires, relevant du cadre d'emplois des ingénieurs, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (**lettre de motivation + CV obligatoire**), sous couvert de leur chef de service pour les candidats internes, à Monsieur Le Maire - Direction Générale - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emplois et Compétences :

Le Directeur Général des Services,

